

La Lettre du Cedre



n° 64 - nouvelles de septembre 2000 - 1/2

Rédaction, informations : Cedre, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : cedre@ifremer.fr

Pollution de l'Erika

Traitement des épaves

Les opérations de pompage de l'Erika se sont achevées le 6 septembre, après une phase de finition qui a permis de remonter 1 165 tonnes de fioul lourd. Au total, 11 245 tonnes de produit ont été récupérées, 4 745 dans la partie arrière (9 cuves) et 6 500 dans la partie avant (7 cuves). TotalFinaElf estime à une trentaine de tonnes le fioul résiduel disséminé sur l'ensemble des parois et structures, qui peut encore entraîner des irisations en surface durant quelques mois. Après examen des recommandations du comité de pilotage et du collège des experts, réunis le 18 septembre, le ministre de l'Équipement a décidé que les épaves de l'Erika resteraient sur place en continuant à faire l'objet d'une surveillance active (survol et observations de surface par la Marine nationale avec bilan mensuel, inspection sous-marine dans six mois, contrôles systématiques par l'Ifremer des produits de la mer dans la zone et sur le littoral).

Traitement des déchets

Le 9 septembre a été signé entre l'État (préfet de région) et la société TotalFinaElf un protocole d'accord sur le stockage lourd temporaire des déchets, leur traitement et leur élimination. Le protocole, qui a un effet rétroactif au 17 février 2000 pour le stockage des déchets, durera jusqu'à l'achèvement des travaux sur le dernier des sites occupés (fin 2002/début 2003). Une réunion de présentation de la filière de traitement, suivie d'une visite du futur site (Les Bossènes, jouxtant la raffinerie de Donges) a été organisée le 25 septembre par la Mission Littoral Atlantique. Le choix de l'opérateur du traitement s'est porté sur la société Brézillon dont la compétence est solidement établie.

Les déchets seront traités par un procédé physico-chimique centré autour d'un lavage à froid, à l'exception des 2 ou 3 campagnes de brûlage en four mobile des boues et refus de criblage. Un agent fluidifiant non volatil (gasoil lourd) sera utilisé. Le sable traité (environ 235 000 tonnes avec les fonds et les merlons des alvéoles de stockage) sera valorisé par l'entreprise en remblais et travaux routiers.

Après montage du dossier administratif, information du public et obtention des autorisations nécessaires, l'unité de traitement devrait se mettre en place en janvier 2001, pour une entrée en activité le mois suivant.

Finistère

Une nouvelle série de chantiers TotalFinaElf a été clôturée, le 27 septembre, sur la commune de Moëlan-sur-Mer (20 chantiers), en présence de représentants de la DDE, la DIREN, la municipalité et le Cedre. D'autres chantiers restent à réceptionner le 4 octobre, sur Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnoët. Quelques interventions ponctuelles de restauration sont encore nécessaires, notamment sur des zones végétalisées que la DIREN définira, ainsi que sur les chemins ou accès côtiers dégradés lors des opérations de nettoyage, voire quelques sites d'accès difficiles ou recontaminés.

Morbihan

En début de mois, de nombreuses réunions ont eu pour objet de définir le dispositif de lutte à maintenir, ou à engager, en réponse aux demandes du terrain (communes) et à la disponibilité restreinte de l'armée et des pompiers (une colonne travaille cependant encore sur Belle-Ile). La récupération du polluant immergé par plus de 15 m de fond sur la côte sud de Belle-Ile (face à l'Apothicaire) s'est poursuivie tout le mois de septembre (extraction par les plongeurs de plus de 20 tonnes par sac de 50 kg). En cours de mois, un deuxième chantier du même type s'est ouvert à Port Blanc Baluden, par 4 m de fond, pour enlever une nappe immergée sur près de 1 000 m² avec des épaisseurs de 10 à 50 cm. Les plongeurs n'ont pas relevé, à ce jour, d'autres nappes immergées dans le Morbihan. Les autres chantiers de nettoyage se sont poursuivis principalement sur les îles : Belle-Ile, Hoëdic et Groix. En fin de mois, les opérations touchaient à leur fin sur Groix.

Loire-Atlantique

Le dispositif départemental Polmar des prochains mois s'est précisé courant septembre. Le département se prépare à des travaux jusqu'au printemps 2001. Le recrutement de nombreux CDD par les communes, avec un bon encadrement, est inéluctable, comme l'intervention de sociétés privées sur les zones les plus délicates à nettoyer. Plusieurs pollutions enfouies ont été découvertes par les grandes marées de début septembre. D'autres sont à prévoir tout au long de l'hiver.

La saison touristique s'achevant, l'activité des sociétés de nettoyage privées est relancée. Huit nouveaux lots ont été attribués en début de mois et un appel d'offres a été lancé pour le nettoyage de sites de la Côte Sauvage (Le Pouliguen / Batz sur Mer). Après la découverte de grottes polluées au Pouliguen, avec

des accumulations encore notables, une expertise conduite par le *Cedre* sur cinq d'entre elles a mis en évidence la nécessité d'ouverture de nouveaux chantiers difficiles. Le démontage des barrages construits pour la protection des marais salants guérandais, demandé par les paludiers, est à l'étude. Mais la remobilisation du polluant par les importants mouvements de sédiments occasionnés par les grandes marées de la fin septembre incite à beaucoup de circonspection. Certains sites déjà nettoyés ou en instance de réception de chantier devront subir une nouvelle intervention.

Vendée

Sur l'île d'Yeu, la récupération des filières de moules s'est enfin achevée à la mi-septembre. La baie de Bourgneuf demeure le principal sujet de préoccupation du dispositif Polmar départemental. Un bétonnage provisoire des digues pour passer l'hiver et la saison ostréicole, en minimisant les risques de remobilisation du polluant, a été décidé en début de mois et mis aussitôt en application. Les travaux de démontage et de réfection complète des digues pourront être entrepris, hors urgence, dès le printemps prochain. La société TotalFinaElf a accepté de prendre en charge le traitement et l'élimination des matériaux fortement contaminés, sous réserve d'une définition qualitative des déchets pour contrôler les filières de neutralisation, par la DRIRE. Une expertise en barge sur une large partie de la baie n'a pas révélé d'accumulation ou de nappe immergée, mais il est à craindre que de nouveaux arrivages de boulettes se produisent à l'occasion de remaniements sédimentaires, par grandes marées et mauvais temps. Aussi a-t-il été étudié et validé dans le courant du mois une solution permettant d'améliorer la protection de l'alimentation des bassins ostréicoles, qui sera mise en œuvre début octobre.

Rapport annuel de l'ITOPF : un dossier fioul lourd

L'ITOPF vient de distribuer son dernier rapport annuel, avec un article intéressant sur les 5 ruptures de pétroliers intervenues depuis 1992, *Erika* compris. Tous transportaient du fioul lourd et 4 avaient plus de 24 ans. Les statistiques montrent néanmoins que les pollutions pétrolières majeures par rupture de coque sont en diminution, vraisemblablement par l'effet conjoint d'une destruction des plus vieux pétroliers et d'inspections plus rigoureuses. Si l'hypothèse est juste, elle met en évidence le bien-fondé de destructions accélérées et d'inspections renforcées.

Grèce : deux pollutions par fioul de soute

La première pollution est venue le 29 août de l'échouement du cargo *Nordland* (registre d'Antigua) sur l'île de Kythira, à la pointe sud du Péloponnèse,

avec un déversement estimé à 400 tonnes de fioul de soute. La seconde est venue du naufrage du transporteur de ciment en vrac *Eurobulker X* (registre du Cambodge) le 1^{er} septembre, après escale au port grec de Lefkandi, naufrage dans lequel un matelot ukrainien a trouvé la mort. Malgré la mobilisation de 5 navires anti-pollution, les 200 à 500 tonnes de fioul déversées ont souillé le littoral, très touristique, des environs d'Oropos et Dilesi, au Nord-Est d'Athènes, faisant fuir les vacanciers.

Japon : un nouveau navire antipollution

Le ministère des transports japonais a présenté à la presse, le 29 août, son nouveau navire antipollution de 4 663 tonnes, le *Kaisho Maru*. Ce navire, d'un coût de 420 millions de F, entrera en service au mois de novembre. Il sera utilisé comme drague en temps normal. C'est le second d'une série de 3 navires de lutte en mer dont la construction a été décidée par les autorités japonaises, au vu des très faibles résultats de la lutte au large contre la pollution au fioul lourd du pétrolier *Nakhodka*, en janvier 1997.

USA : pas de règles propres à un Etat

L'Oil Spill Intelligence Report du 7 septembre consacrait un long article à la décision annoncée par l'Etat de Washington, le 2 septembre, de renoncer aux mesures unilatérales de sécurité prises en 1994 pour le transport pétrolier dans ses eaux (entre autres, l'obligation d'avoir à la passerelle, par temps de brouillard, 3 officiers, un barreur et un veilleur). Ce renoncement fait suite à un jugement en faveur d'INTERTANKO, l'association des propriétaires de pétroliers, qui avait attaqué les mesures comme illégales.

USA : la garde-côtière cherche mais ne trouve pas

Nous vous avons signalé, dans la dernière Lettre du *Cedre*, les recherches énergiques menées par la garde-côtière américaine pour trouver le coupable du dégazage du 8 août sur les côtes de Floride (des milliers de vacanciers en colère et 1,6 millions de F de dépenses de lutte pour récolter 29 tonnes de sédiments souillés d'environ 400 kg d'hydrocarbures). Malgré l'analyse de 71 échantillons provenant de 17 navires et l'utilisation d'images satellite, le coupable reste anonyme. La garde-côtière ne renonce pas. A suivre...

Sea Tech Week 2000

La Communauté Urbaine de Brest et l'IFREMER organisent, au centre des congrès de Brest « Le Quartz », du 28 novembre au 1^{er} décembre, une « semaine des sciences et industries de la mer » qui regroupe cette année sept manifestations. Le *Cedre* y animera, le 29 novembre après-midi, un atelier qui présentera les objectifs et premiers résultats du programme R&D européen MERMAID.